

Affaire suivie par :
Nathalie Marc (nathalie.marc@ac-poitiers.fr)
Hervé Fraile (herve.fraile@ac-poitiers.fr)
Philippe Millet (philippe.millet@ac-poitiers.fr)

Mesdames et Messieurs les professeurs
documentalistes
Mesdames et Messieurs les conseillers principaux
d'éducation

S/c
Mesdames et Messieurs les proviseurs
Mesdames et Messieurs les principaux
Mesdames et Messieurs les directeurs

Objet : Lettre de rentrée de l'inspection EVS - année scolaire 2023-2024

Préambule commun des corps d'inspection

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants et que la prise de contact avec les élèves s'est déroulée comme vous l'espérez.

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'appêtent à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des parcours MEEF et PPPE.

Nous savons votre engagement au service de la promesse républicaine d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Cette promesse passe d'abord par la maîtrise des savoirs fondamentaux, condition essentielle de l'égalité des chances. L'académie de Poitiers s'est ainsi dotée d'une feuille de route « 100% de maîtrise des savoirs fondamentaux » qui concerne aussi bien le premier que le second degré. La maîtrise des compétences de lecture, d'écriture et de calcul pose les bases de la réussite scolaire, donnant à chacun l'opportunité de construire un parcours ambitieux et choisi. Ces compétences sont nécessaires à l'entrée dans tous les savoirs disciplinaires, elles sont donc l'affaire de toutes les disciplines et spécialités. L'introduction à cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques réaffirme ainsi la 6ème comme le dernier palier du Cycle 3, cycle des apprentissages fondamentaux. Au-delà de cette heure dédiée, c'est bien dans tous les contextes disciplinaires, au Cycle 3 comme au Cycle 4 puis au lycée, que la lecture, l'écriture, l'enrichissement du lexique et les compétences mathématiques doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, progressif et régulier. Les évaluations nationales, en 6ème et désormais en 4ème, comme les tests de positionnement en Seconde, mais aussi vos propres démarches d'évaluation, constituent de précieux points d'appui pour y travailler collectivement, y compris dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, et répondre aux besoins des élèves dans une approche différenciée. Assurer l'égalité des chances, c'est aussi donner à chaque élève la formation qui lui est due. C'est pourquoi chaque établissement élabore à cette rentrée un plan annuel de continuité pédagogique pour pallier les absences de courte durée.

Pour le cycle terminal du lycée général et technologique, afin d'assurer au mieux la réussite de tous en répartissant mieux l'effort de travail et en soutenant la motivation des élèves sur l'ensemble de l'année scolaire, les épreuves de spécialité seront, dès la session 2024, programmées en juin.

La réussite scolaire ne prend tout son sens que si elle contribue à doter les élèves des compétences nécessaires à leur insertion civique, sociale et professionnelle. L'éducation à l'orientation, la découverte du monde professionnel et des métiers, font ainsi partie intégrante de la mission de l'École, en ce qu'elles participent de la lutte contre tous les déterminismes et pour l'ouverture du champ des possibles. C'est le sens de la généralisation de la découverte des métiers au Cycle 4. La construction des compétences à s'orienter, au collège comme au lycée, doit aussi prendre systématiquement en compte l'exigence de l'égalité entre filles et garçons. L'affranchissement par le savoir, au cœur de la promesse républicaine de l'École, ne peut s'accomplir que dans un environnement libre de toute pression, qui garantisse la sérénité et le bien-être nécessaires aux apprentissages. Nous avons tous en tête les récents drames qui ont touché les familles de Lindsay et Lucas, et bien trop d'autres avant eux. Le harcèlement scolaire est un fléau qui appelle toute notre vigilance, au collège comme au lycée. Le respect de la dignité universelle de l'être humain est au fondement de toutes les valeurs républicaines. Il donne également tout son sens au principe de laïcité, par lequel la liberté de chacun de croire ou

de ne pas croire est assurée, et dont l'application en milieu scolaire s'articule au projet émancipateur de l'École. Il est enfin au cœur de la vocation inclusive de l'École. Transmettre et faire partager ces valeurs incombent à tous les acteurs d'une École qui a pour ambition de former les citoyennes et les citoyens de demain, capables d'empathie, de jugement critique, de pensée complexe devant les défis du XXI^e siècle. C'est aussi le sens de l'attention à porter au développement des compétences psychosociales. Enfin, à l'ère du numérique, notre École doit toujours davantage faire valoir les principes de raison hérités des Lumières.

Les démarches d'auto-évaluation des établissements et l'engagement dans la démarche du CNR Notre École Faisons-La Ensemble sont autant de leviers pour aborder collectivement ces questions et concevoir des projets et des solutions adaptés à chaque situation locale. L'École Académique de la Formation Continue (EAFC) rénove également son offre de formations d'initiative locale pour mieux répondre aux besoins des équipes. Les plans exhaustifs de formation pHARe et laïcité se poursuivront en 2023-2024, dans le respect de la priorité donnée au temps pédagogique. Les inspecteurs, avec vos chefs d'établissement, sont à votre écoute pour faciliter toute dynamique pédagogique en lien avec les questionnements professionnels soulevés par la réflexion collective.

Cette nouvelle année scolaire sera enfin fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui focaliseront l'attention du monde entier. Le complément à la circulaire de rentrée invite tous les établissements et toutes les disciplines à « faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ». Il s'agit de célébrer les Jeux dès les premiers moments de la rentrée en colorant les différentes actions par les valeurs de l'olympisme, mais aussi de s'appuyer sur ce que représente cet événement pour mener des projets interdisciplinaires permettant aux élèves de construire des compétences disciplinaires comme transversales. Toutes les ressources sont accessibles sur le site académique Génération 2024. Vous pouvez également valoriser vos projets en écrivant à generation2024@ac-poitiers.fr

Nous connaissons l'investissement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous restons à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au profit des élèves qui nous sont confiés.

Le collège des IA-IPR de l'académie de Poitiers.

Partie spécifique à l'attention des conseiller principaux d'éducation et des professeurs documentalistes

En cette rentrée scolaire 2023, nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux conseillers principaux d'éducation et aux professeurs documentalistes qui prennent leurs fonctions dans l'académie de Poitiers. Nous adressons également nos chaleureuses félicitations aux lauréats des concours de recrutement des CPE et professeurs documentalistes affectés dans notre académie.

L'équipe d'inspecteurs Etablissements et Vie Scolaire est à nouveau stable cette année, constituée de Nathalie MARC, Hervé FRAILE et Philippe MILLET.

Notre répartition territoriale reste inchangée et permet de suivre l'ensemble des CPE et professeurs documentalistes selon ce découpage géographique (voir annexe). Néanmoins, cette année, l'animation territoriale (GTL et GRAFPE) et la formation seront des dossiers académiques suivis par :

- Hervé FRAILE pour les professeurs documentalistes,
- Philippe MILLET pour les CPE.

A noter qu'un GTA (pour les animateurs de GTL) aura lieu le vendredi 6 octobre de 10h30 à 12h en visio-conférence, et qu'un GRAFPE académique (pour les animateurs de GRAFPE) aura lieu le même jour de 14h à 15h30, également en visio-conférence. Des OM seront bien entendu envoyés pour les personnels concernés.

Pour les chargés de mission (CHMI) en éducation, les moyens humains en accompagnement sont renforcés puisque Nathalie PAILLE (Nathalie.Paille@ac-poitiers.fr), CPE dans le 86, devient chargée de mission d'inspection auprès des IA-IPR EVS pour 50% de son temps de service. Ses missions consisteront à coordonner et accompagner les contractuels, en lien avec les CHMI départementaux. Elle assurera également des visites conseil auprès des CPE stagiaires ou en détachement. Elle coordonnera les GRAFPE, et prendra en charge l'accompagnement et/ou les visites des CPE, notamment des personnels volontaires après le 3^{ème} rendez-vous de carrière.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouveaux chargés de mission départementaux : Eva TRENCA dans le 79 (Eva.Trencia@ac-poitiers.fr) et Sébastien MESNIER dans le 17 (Sebastien.Mesnier@ac-poitiers.fr), en remplacement de Xavier Gibouin et Séverine Pichonnet que nous remercions pour leur investissement pluriannuel. Alexandra PERCOT poursuit en tant que chargée de mission dans le 16 (alexandra.percot@ac-poitiers.fr). Aurélie DEWAILLY, titulaire du CAFFA, poursuit sa mission de formatrice référente des stagiaires CPE mi-temps en lien avec Etienne DOUAT, responsable de la formation des CPE à l'INSPE. Enfin, Céline LIZOT (Celine.Lizot@ac-poitiers.fr) poursuit son travail de Webmestre du site Paideia, site académique des CPE.

Pour les chargés de mission en documentation, l'équipe reste inchangée avec un chargé de mission par département. Elle se compose de Valérie NOUVIALE dans le 16 (valerie.nouviale@ac-poitiers.fr), Gildas DIMIER dans le 17 (gildas.dimier@ac-poitiers.fr), Stéphanie MARTINEAU dans le 79 (stephanie.martineau1@ac-poitiers.fr), et Stéphanie BARBOTIN dans le 86 (stephanie.barbotin@ac-poitiers.fr). Gildas DIMIER assurera la coordination des chargés de mission. Il sera étroitement associé à l'animation du réseau du GTA et des formateurs académiques. L'équipe est complétée par Marie COURTECUISSÉ (marie.courtecuisse@ac-poitiers.fr), IAN, et par Soline GOGUET (soline.goguet@ac-poitiers.fr), webmestre du site pédagogique et toujours IAN EMI.

Le plan de formation

Le plan de formation proposé cette année prend en compte les priorités énoncées dans cette lettre ainsi que les besoins recensés au cours de l'année scolaire dernière. Comme l'an passé, nous avons souhaité privilégier l'échelon de proximité pour les formations académiques. C'est ainsi que des moyens sont mobilisés pour répondre aux besoins de formations au sein des GRAFPE et des GTL, avec l'édition d'OM et de frais de déplacements pris en charge via SOFIA-FMO. Une formation d'initiative locale (FIL) va également être proposée aux établissements ou réseaux d'EPLÉ sur le thème de la politique éducative.

Des modules ouverts à l'abonnement et à la préinscription pour des candidatures individuelles sont proposés pour les conseiller(e)s d'éducation et les professeur(e)s documentalistes :

Offre	Module	Titre
Candidature individuelle	64755	CPE SAVOIR PILOTER UNE EQUIPE VIE SCOLAIRE
Candidature individuelle	64756	CPE MAITRISER L'OUTIL PRONOTE ET SON PARAMETRAGE

Offre	Module	Titre
Candidature individuelle	64736	PROF DOC L'EMI AU SERVICE DES APPRENTISSAGES
Candidature individuelle	64737	PROF DOC PROPOSER ACTIVITÉS AUTOUR DE LA LECTURE
Candidature individuelle	64749	PROF DOC CO-CONSTRUCTION PARCOURS CLIMAT SCOLAIRE

Dans le cadre du déploiement du plan laïcité, les CPE vont bénéficier d'une formation spécifique. De plus, pour mieux repérer les élèves rencontrant des difficultés, les personnels de vie scolaire des collèges recevront une formation en santé mentale.

Des dispositifs de formation vont également concerner les AED, notamment les nouveaux entrants dans le métier ou les CDIés.

Enfin, l'offre de formation s'enrichit pour la formation de formateurs.

Plusieurs priorités pédagogiques et éducatives requerront notre engagement face aux défis majeurs abordés en préambule.

La politique de lutte contre le harcèlement à l'Ecole

La prévention et la lutte contre le harcèlement entre élèves est l'une des priorités nationales. Notre engagement collectif doit nourrir l'axe 3 du projet académique 2022-2025 ("Vivre ensemble et devenir citoyen" en se mobilisant pour l'Ecole de la République). Aussi, pour prévenir ou traiter plus efficacement et rapidement les situations les plus complexes, des mesures viennent compléter celles déjà en place.

Le programme PHARe est étendu aux lycées, tandis que la formation des personnels (4 demi-journées) se poursuit pour les collèges entrés dans PHARe à la rentrée 2022. L'objectif de 100% des collèges insérés dans le programme PHARe est atteint pour notre académie, il nous faut désormais relever le défi qualitatif en continuant à mettre en oeuvre le programme, en systématisant la communication des numéros d'urgence (3018 et 3020) et en sensibilisant tous les acteurs de la communauté éducative (élèves, parents, personnels) à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Enfin, le décret n°2023-782 du 16 août 2023 ouvre la possibilité aux chefs d'établissement d'entamer une procédure disciplinaire à l'encontre d'un élève commettant des actes de cyberharcèlement contre un élève scolarisé dans un autre établissement.

L'Education aux Médias et à l'Information (EMI)

L'éducation à l'esprit critique et la formation à la citoyenneté sont des éléments constitutifs de nos missions et l'EMI en est une des composantes essentielles. Elles prennent une acuité particulière dans une société numérique modifiant en profondeur notre rapport à l'information. Les enjeux sont majeurs face aux risques de désinformation sapant les fondements même de notre société démocratique. Les biais sont nombreux, notamment cognitifs mais également de sélection, de disponibilité ou autres. Il est impératif de développer les connaissances et les compétences des élèves, dans le cadre des parcours éducatifs mais également dans des projets pluridisciplinaires concertés à l'échelle de l'établissement.

L'impulsion donnée par le rapport "Les lumières à l'ère du numérique" et par la circulaire du 24/01/22 a permis la mise en oeuvre de séminaires académiques et le déploiement de groupe de recherche et de développement professionnels (GRDP) et de résidences ECLAIRCIES et ECLAIRCIES MEDIAS. Nous vous encourageons à développer de telles initiatives et vous pourrez compter sur notre engagement à vos côtés pour ce faire.

Le CLEMI académique propose également dans le cadre des FIL plusieurs formations destinées à développer l'EMI dans les établissements scolaires comme « mettre en place des projets utilisant les réseaux sociaux pour développer la citoyenneté numérique » ou bien « s'outiller pour accompagner la parentalité numérique ». Vous pouvez contacter le coordonnateur académique du CLEMI, Christophe HILAIRET pour plus de précisions (christophe.hilaret@ac-poitiers.fr ou clemi@ac-poitiers.fr).

Développer et valoriser l'engagement des élèves

Valoriser et renforcer la dynamique en faveur de l'engagement des élèves restent plus que jamais des leviers pour donner du sens à la politique éducative des EPLE. Les axes 1 et 3 du projet académique encouragent cette dynamique. L'action collective et la prise de responsabilité dans la conduite de projets contribuent au développement de compétences et à la mobilisation de valeurs propices à la formation d'un citoyen responsable en mesure de mieux appréhender la complexité du monde. La prise en compte de la parole des élèves est constitutive de la mobilisation d'élèves élus (CVC, CVL,...) mais aussi de celles et ceux qui souhaitent s'engager dans un projet, une action visant à répondre aux enjeux qui traversent l'Ecole : la santé et le bien être, les questions environnementales, l'égalité entre les sexes, la lutte contre toutes les discriminations et les stéréotypes, le principe de laïcité, le développement de l'esprit critique, la construction des CPS. Cette dynamique se développe dans un continuum des apprentissages, en lien avec les parcours éducatifs et les programmes disciplinaires. Afin d'accompagner au mieux cet engagement dans les établissements, des formations spécifiques en lien avec le DAVLC en direction des référents (CVC, CVL) et des élèves élus seront renforcées cette année à partir d'une feuille de route conjointe (CT EVS / IA-IPR EVS / DAVLC).

Nous savons pouvoir compter sur vous et votre engagement professionnel pour relever ces défis majeurs tant éducatifs que sociétaux.

Nous nous réjouissons de vous retrouver très prochainement dans nos dispositifs territoriaux d'animation. Dans l'attente, nous vous souhaitons une rentrée dynamique et créative, et nous vous assurons de notre soutien.

Three handwritten signatures in blue ink, arranged horizontally. The first signature is a simple loop with a horizontal line extending to the right. The second is a more complex, scribbled signature. The third is a stylized signature with a small dot above it.

Nathalie MARC Hervé FRAILE Philippe MILLET

Annexe ci-dessous : répartition territoriale des IA-IPR EVS.

Accompagnement des EPLE

Répartition géographique des IA-IPR EVS

Année scolaire 2023-2024

